

ANALYSE DES DETERMINANTS D'OCTROI DE CREDIT BANCAIRE AUX COMMERCANTS DE KISANGANI PAR LA FIRST BANK OF NIGERIA (FBNBANK) - AGENCE DE KISANGANI

KIAYIMA KITENGIE Jules¹ and MUKALALIRYA KAMBALE Bernard²

¹Assistant, Institut Supérieur de Commerce de Kisangani, RD Congo

²Professeur, Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa, RD Congo

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The decision to grant credit to a small and medium-sized business (trader) by FBNBANK is essentially based on the analysis of its liquidity. However, other criteria such as the evolution of operation of the account, the guarantee or validity of demand, the seniority of the relations with the bank, the importance of the turnover, financial structure can also influence the decision of the banker. This study has highlighted determinants essential to decision to grant credit to merchants that must be used by commercial banks, and those used by FBNBANK.

At the end of this analysis, we say that FBNBANK's credit granting determinants to small and medium-sized businesses are a special way of managing credit risk for its clients. They are defined by the bank taking into account origin of credit risk as well as their implementation and constitute a common standard for the various parties involved in the credit granting decision in order to allow a good credit risk assessment. You have to analyze the credit file, analysis of balance sheet and profit and loss account, the analysis of financial balance and know personality of company manager. The bank focuses on company's debt capacity and the resource structure it has. This analysis is made on basis of calculation of different ratios before registration of loan requested by the merchant to examine consequences of its possible granting.

KEYWORDS: Analysis, determinants, granting, credit, traders.

RESUME: La décision d'accorder un crédit à une petite et moyenne entreprise (commerçant) par la FBNBANK repose essentiellement sur l'analyse de sa liquidité. Cependant, d'autres critères comme l'évolution du fonctionnement du compte, la garantie ou le bien-fondé de la demande, l'ancienneté des relations avec la banque, l'importance du chiffre d'affaires, la structure financière peuvent également influencer la décision du banquier. Cette étude a permis de mettre en évidence les déterminants essentiels à la décision d'octroi de crédit aux commerçants que doivent utiliser les banques commerciales, et ceux utilisés par la FBNBANK.

Au terme de cette analyse, nous disons que les déterminants d'octroi de crédit de la FBNBANK aux petites et moyennes entreprises constituent un moyen spécial pour la gestion des risques de crédit à ses clients. Ils sont définis par la banque en tenant compte de l'origine du risque de crédit ainsi que leur mise en œuvre et constituent un standard commun pour les différents intervenants de la décision d'octroi de crédit afin de permettre une bonne appréciation du risque de crédit. Il faut faire l'analyse du dossier de crédit, l'analyse du bilan et compte de résultat, l'analyse de l'équilibre financier et bien connaître la personnalité du dirigeant de l'entreprise. La banque porte son attention sur la capacité d'endettement de l'entreprise et sur la structure des ressources dont elle dispose. Cette analyse est faite sur base de calcul de différents ratios avant l'enregistrement du prêt demandé par le commerçant pour examiner les conséquences de son éventuel octroi.

MOTS-CLEFS: Analyse, déterminants, octroi, crédit, commerçants.

1 INTRODUCTION

Dans le monde économique, les institutions financières ont pour but d'apporter un appui financier aux entreprises, aux commerçants et à d'autres organisations pour promouvoir les investissements et relancer ainsi la production dans la société. Toutefois, chacune de ces institutions financières propose à ses partenaires économiques une panoplie de modalités d'octroi de crédits pour répondre aux besoins de ses clients. Bien que l'octroi de crédit constitue une source importante des revenus non seulement pour les banques commerciales elles-mêmes, mais également pour les commerçants, la rentabilité de ce mécanisme dépend d'une part des modalités définies par ces banques et d'autre part, de l'appréhension et la compréhension de ces modalités par les commerçants dans l'exercice de leurs activités commerciales. A cet effet, on parle de la notion de sécurité qui impose à la banque de sélectionner judicieusement ses débiteurs. De ce fait découle l'importance accordée à l'étude de crédit sur le plan comptable et financier pour un meilleur gage de sécurité [1]. Pour satisfaire leurs besoins de financement, les commerçants font souvent appel à des institutions financières. Ces dernières peuvent être les caisses d'épargne, les établissements financiers ou encore les banques qui restent les institutions les plus sollicitées [2]. Le recours au financement bancaire attire également l'attention des commerçants de la Ville de Kisangani. Cette réalité économique justifie la problématique de notre recherche.

2 MATERIELS ET METHODES

Sur ce, notre préoccupation se résume dans les questions que nous nous posons ci-après :

- Quels sont les facteurs qui interviennent dans la décision d'accorder un crédit aux commerçants de Kisangani par la FBNBANK ?
- Sur quoi repose l'analyse des déterminants d'octroi de crédit bancaire de la FBNBANK aux commerçants de Kisangani ?
- Comment la FBNBANK doit-elle gérer le risque inhérent aux crédits destinés aux commerçants de Kisangani ?

En guise de réponses provisoires aux questions soulevées par la problématique, nous estimons que :

- Le montage d'un bon dossier de crédit (apport des garanties exigées...) et le remboursement de crédit faciliteraient la décision du banquier et augmentent la chance d'accéder au crédit ;
- L'analyse des déterminants reposerait essentiellement sur la fiabilité des informations financières fournies par le commerçant ou sur sa solvabilité ;
- La FBNBANK améliorerait les déterminants d'octroi de crédit aux commerçants afin de limiter les risques.

Cette étude revêt un intérêt qui vise plusieurs cibles :

- Pour la FBNBANK et les autres banques commerciales comme partenaires des petites et moyennes entreprises, cette étude leur permettra d'améliorer leur sélection de la clientèle entreprise à financer, ainsi que la qualité de leur portefeuille crédit. Elle permettra également aux acteurs intervenants dans la décision d'octroi de crédit aux petites et moyennes entreprises de Kisangani de mieux cerner les fondamentaux de leur avis sur une demande de concours à partir de nos analyses.
- Pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent recourir aux financements bancaires, cette étude leur permettra d'appréhender les déterminants de la décision de crédit des banques de manière générale. De là, elle pourrait leur servir de support afin qu'elles travaillent à faciliter leur accès au crédit bancaire.
- Pour les experts-comptables, ce travail est un outil de référence. Il permet de décrire et de comprendre les déterminants d'octroi des crédits bancaires aux commerçants par la FBNBANK d'une part et d'autre part, une ligne de conduite pour bien orienter leurs clients qui veulent solliciter un crédit auprès de l'une des banques commerciales de Kisangani.

A cette réflexion, nous avons assigné les objectifs repris ci-dessous :

- Identifier les éléments décisifs qui influent sur la décision d'octroi de crédit de la banque aux commerçants ;
- Mettre à la disposition des commerçants un support de travail pour faciliter leurs accès au crédit bancaire et comprendre sur quelles bases sont prises les décisions d'octroi de crédit ;
- Contribuer à l'amélioration des déterminants d'octroi de crédit aux commerçants utilisés par la FBNBANK.

Pour cette recherche, nous avons utilisé les méthodes d'analyse documentaire et l'entretien. Ces méthodes nous ont permis d'examiner la documentation disponible au sein de la FBNBANK ainsi que tout autre document permettant d'avoir des informations sur les déterminants de la décision de crédit aux petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de ce travail, nous avons recouru aux techniques suivantes pour la collecte et l'analyse de données :

✓ **La technique documentaire**

Elle a consisté à consulter et examiner les documents ayant trait à l'objet de notre étude, tels que les différents rapports annuels, les anciens dossiers de crédits des commerçants et le livre de la politique d'octroi de crédit de la FBNBANK en vue d'y puiser les données nécessaires au présent travail. Nous avons en outre recouru à la recherche en ligne.

✓ **La technique d'enquête**

Celle-ci nous a permis de recueillir les informations en rapport avec les déterminants d'octroi des crédits auprès des cadres de la FBNBANK.

✓ **La technique d'interview libre**

Cette technique nous a permis d'entrer en contact avec les cadres de la FBNBANK à travers quelques questions qui nous ont permis de connaître les ratios majeurs dans la prise de décision lors de l'analyse des états financiers ; les éléments du dossier crédit ; la procédure d'analyse de dossier crédit ; les étapes du processus de décision d'octroi de crédit ; les déterminants stratégiques d'octroi de crédit aux PME ; etc.

2.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1.1 NOTION DE CRÉDIT

Du latin « credere » qui veut dire croire, le crédit est une expression de confiance. Et pour le dictionnaire Robert, « c'est un prêt consenti à un tiers » [3]. Le crédit est la faculté par laquelle on obtient la jouissance temporaire des capitaux d'autrui moyennant certains avantages réciproques. Il est considéré comme une sorte d'aptitude à contracter des emprunts et à obtenir des prêts [4]. Selon les économistes du monde contemporain, Raymond BARRE, le concept « crédit » est un échange dans le temps, par lequel une personne cède volontairement à une autre la disposition économique d'un bien moyennant une contrepartie future [5].

Il existe plusieurs crédits qui sont généralement classés selon deux critères : la durée et la nature de l'opération. Ainsi, les banques octroient aux commerçants différents crédits bancaires ci-après :

1. Les crédits d'exploitation

Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme, accordés habituellement par des banques ou des fournisseurs aux entreprises permettant de financer des actifs circulants dits aussi valeurs d'exploitation non couverts par le fonds de roulement [6].

2. Les crédits d'investissements

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise, et le remboursement de ce crédit ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

Il s'agit d'un crédit à moyen ou à long terme qui a une durée fixe, déterminée

2.1.2 NOTION DE BANQUE

La Banque est une entreprise qui reçoit en dépôt du public des fonds qu'elle utilise en opération d'escompte ou de crédit ou en opérations financières [7]. En d'autres termes, la banque est un établissement financier dont les activités basiques sont majoritairement tournées vers les particuliers (dépôts, placements, solutions d'épargne, crédit), les entreprises ou les collectivités publiques [8].

CATÉGORIE DES BANQUES

Sur base de l'origine principale des capitaux qu'elles ont à leur disposition, les banques se répartissent en deux catégories : les banques centrales et les banques de dépôt.

2.1.3 NOTION DES COMMERÇANTS

Sont commerçants ceux qui accomplissent des actes de commerce, et en font leur profession habituelle [9]. En principe, tout le monde peut accomplir des actes de commerce, mais la loi trace des règles spéciales en ce qui concerne les mineurs qui ne peuvent exercer le commerce que s'ils ont dix-huit ans accomplis et s'ils ont reçu une autorisation spéciale [10].

2.2 PRÉSENTATION DE LA FBNBANK ET DU PROCESSUS DE DEMANDE DE CRÉDIT

2.2.1 PRÉSENTATION DE LA FBNBANK

La First Bank of Nigeria DRC SA (FBNBANK) est née de la cessation de la Banque Internationale de Crédit (B.I.C.) par les initiateurs à Monsieur THORENS et consorts, et par ces derniers à la First Bank of Nigeria. Elle est devenue FBNBANK DRC SA en date du 12 septembre 2014, lorsque la Banque Centrale du Congo a approuvée son changement de nom après l'agrément accordé le 24 septembre 1993, et l'autorisation du Président de la République intervenue par Ordonnance Présidentielle du 06 avril 1994.

2.2.2 PROCESSUS DE DÉCISION D'OCTROI DE CRÉDIT

Pour bénéficier de crédits de la FBNBANK, les entreprises formulent leur demande auprès de leur gestionnaire ou conseiller clientèle, chargé de veiller à la constitution du dossier de crédit qui par la suite présenté aux différents intervenants de la décision de crédit.

➤ Contenu du dossier de crédit

Tout dossier de crédit, autrement dit faisant l'objet d'une revue initiale ou d'un renouvellement, exception faite de ceux traités dans le cadre de programme de crédit, doit obligatoirement comporter les éléments suivants afin de permettre une parfaite connaissance de l'entreprise, de ses activités et une bonne appréhension de risques liés aux financements sollicités :

- La demande écrite de l'entreprise, signée par la ou les personnes habilitées à l'engager, avec vérification de ces signatures.
- La fiche type d'information sur les activités, l'actionnariat, les différentes relations avec les banques de la place, les fournisseurs et les clients ;
- La fiche type reprenant les encours, les garanties prises précédemment tant au niveau de l'entreprise que des autres entités du groupe de société auquel appartient de l'entreprise ;
- La fiche d'acceptation de risque ;
- La fiche d'analyse comportant les différentes analyses effectuées, par le chargé d'affaire.
- Les états financiers retraités sur les trois dernières années ;
- La fiche de renseignements bancaires et commerciaux retraçant les informations collectées auprès des autres banques avec lesquelles l'entreprise est en relation, des fournisseurs ou clients ;
- Le compte rendu de la dernière visite clientèle datant au maximum de trois mois.

Le dossier de crédit constitue le moyen formel de transmission de l'information sur l'entreprise auprès des intervenants de la décision de crédit.

➤ La situation financière

Sur base des renseignements du dossier de crédit sur la situation financière de l'entreprise, la banque fait une analyse des états financiers de cette dernière portant sur les trois derniers exercices. Elle exige l'entreprise de lui fournir des états financiers certifiés afin de s'assurer que les commissaires aux comptes n'ont pas formulés de réserves majeures. Toutefois, pour celle ne disposant pas d'états financiers certifiés, l'analyse n'est faite qu'à titre indicatif et ne représente pas un facteur décisif dans la décision d'octroi de crédit.

Le banquier focalise son analyse sur le bilan, le compte de résultat et l'état prévisionnel sur la durée du crédit qui met en évidence le cash-flow futur de l'entreprise.

1) L'analyse du bilan

L'analyse du bilan s'intéresse surtout aux fonds propres et au fonds de roulement qui permet d'apprécier la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise. Le bilan informe aussi le banquier sur les engagements de l'entreprise avec d'autres institutions. L'examen de capitaux propres permet de s'assurer que les dirigeants de l'entreprise maintiennent un rapport satisfaisant entre l'évolution des capitaux propres et l'endettement. En effet, lorsque ce rapport est positif, il met en relief l'indépendance financière d'une entreprise.

✓ Fonds de roulement

Selon la règle fondamentale de finance selon laquelle les ressources stables financent les emplois stables (actif immobilisé), l'idéal voudrait que le fonds de roulement soit positif.

✓ Besoin en fonds de roulement

Il représente le volume réel des capitaux circulants à financer. Ce sont les ressources financières à dégager afin de couvrir les engagements à court terme liés à l'exploitation de l'entreprise. Il devrait être négatif.

✓ Trésorerie nette

Tout déséquilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fond de roulement (BFR) affecte la trésorerie. Lorsque la trésorerie est négative, cela signifie que le fonds de roulement ne parvient pas à financer le BFR. Au niveau de l'entreprise, ceci se traduit par un recours de financement à court terme pour assurer le financement de son cycle d'exploitation. Lorsque la trésorerie est positive, le FR est suffisant pour couvrir les besoins du cycle d'exploitation, et assez pour dégager un excédent de trésorerie. Elle indique parfois un état de surliquidité révélateur d'absence d'une véritable politique stratégique ou de sous-emploi de capitaux.

Une trésorerie nulle indique un équilibre entre le fonds de roulement (FR) et le BFR ; ceci équivaut à la situation d'une entreprise équilibrée. Il faut dire que ce cas reste inexistant dans les dossiers étudiés par la banque.

2) Le compte de résultat

Le compte de résultat restitue le niveau de l'activité ainsi que la structure des coûts. Il est le support de l'analyse de performances économiques et financières de l'entreprise, donnant les points clés de cette appréciation que sont le chiffre d'affaire et l'analyse des agrégats suivants : la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat net et la capacité d'autofinancement.

La capacité d'autofinancement est un élément important de mesure des performances de l'entreprise, de son aptitude à rémunérer les capitaux investis et des possibilités de faire face aux charges de remboursement d'emprunts. La capacité d'autofinancement se calcule soit à partir de l'excédent brut d'exploitation (méthode soustractive), soit à partir du résultat de l'exercice (méthode additive) [11]. Elle mesure ainsi la capacité de l'entreprise à couvrir ses risques par les dotations aux provisions, financer ses investissements et son développement tout en préservant l'indépendance financière de l'entreprise, rembourser les crédits accordés par les banques, rémunérer les associés (dividendes).

Les banques, en comparant la capacité d'autofinancement (CAF) au montant des dettes financières, mesurent la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes. Un ratio qui est égal à deux par exemple, indique que l'entreprise met deux ans à se libérer. Ainsi, ce ratio de capacité de remboursement est calculé de la manière suivante :

$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{CAF}}$$

3) Etude de liquidité de l'entreprise

La notion de solvabilité permet à la banque d'apprécier la capacité à assurer le règlement de ses dettes quand elles arrivent à l'échéance. Elle constitue donc un élément de réponse qui intéresse toujours la banque, devant la question fondamentale de savoir si elle sera remboursée ou non pour le montant de prêt consenti. Les ratios de liquidité ou de solvabilité à court terme visent à mesurer la capacité de l'entreprise à respecter ses engagements financiers à court terme.

Détenir des liquidités signifie que l'on possède des sommes d'argent ou des actifs qui peuvent rapidement se transformer en cash. Evidemment, plus on détient de liquidités, plus on devrait être en mesure d'honorer ses obligations financières [12].

On mesure habituellement l'état des liquidités d'une entreprise par le ratio du fonds de roulement. Ce ratio mesure la capacité de payer ses créances à court terme si elles venaient à échéance immédiatement. C'est une mesure intéressante mais qui présente certaines lacunes. Ce ratio est statique et ne permet pas de saisir l'aspect dynamique de la situation.

Les ratios de liquidité peuvent prendre différentes formes :

✓ **Ratio de liquidité générale**

Autrement appelé ratio de fonds de roulement, ce ratio est calculé à partir du bas du bilan suivant la formule ci-après :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif circulant}}{\text{Dettes à court terme}}$$

Ce ratio doit traduire un coefficient inférieur à 1 ou à 100 s'il est en pourcentage.

Lorsqu'il est inférieur à 100, ce ratio indique l'absence de fonds de roulement, les dettes à court terme de l'entreprise excédant la valeur des actifs à court terme possédés par celle-ci.

Lorsque ce ratio est supérieur à 100, il traduit l'existence d'un fonds de roulement positif : cela veut dire que les stocks sont financés en partie par des capitaux permanents ; ce qui traduit une gestion beaucoup plus saine de l'entreprise.

✓ **Ratio de liquidité réduite**

Il permet de mesurer le risque de faillite de l'entreprise en indiquant le pourcentage de dettes à court terme que l'entreprise peut payer en recouvrant toute ses créances et ses disponibilités.

Pour calculer ce ratio, on élimine les éléments les moins liquides (stocks, commandes en cours, comptes de régularisation). On peut ainsi considérer que les stocks se révèlent insuffisamment liquides pour couvrir un besoin urgent de liquidité.

La vitesse ou la lenteur de la réalisation des stocks peut dépendre de la définition du cycle d'exploitation. On admet généralement que le coefficient de 0,5 est valable.

Ce ratio fluctue en fonction du montant des crédits accordés aux clients et des crédits obtenus des fournisseurs. Toute augmentation de ce ratio dans le temps laisse présager une amélioration de la situation, mais toute diminution indique une détérioration de la santé financière de l'entreprise. Il est calculé de la manière suivante :

$$\frac{\text{Actif à moins d'un an corrigé (hors stocks)}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$$

✓ **Ratio de liquidité immédiate**

Ce ratio, souvent appelé « ratio de trésorerie », indique la capacité de l'entreprise de faire face aux exigences immédiates de ses créanciers en mettant à profit ses disponibilités, c'est-à-dire ses éléments d'actif les plus facilement réalisables. Il est calculé suivant la formule ci-après :

$$\text{Coefficient} = \frac{\text{disponibles}}{\text{dettes à court terme}}$$

Le ratio de liquidité immédiate est une mesure plus réaliste de la capacité de l'entreprise à faire face à ses obligations à court terme que le ratio de liquidité générale, car il exclut les stocks et les éléments payés d'avance qui ne peuvent être immédiatement réalisés. En d'autres termes, il mesure le remboursement immédiat des dettes à court terme en mobilisant uniquement la trésorerie active, c'est-à-dire les disponibilités de l'entreprise. Le ratio de liquidité immédiate est généralement utilisé en complément du ratio de fonds de roulement.

4) Analyse de l'équilibre financier

La banque exige, sans exception, la présentation de documents comptables vérifiés ou non par un expert-comptable. L'horizon historique pour le bilan et les comptes d'exploitation est généralement de trois ans, l'horizon des documents

prévisionnels n'est pas spécifié [13]. Hormis le bilan et comptes d'exploitation prévisionnels, la banque exige d'une manière systématique le plan de trésorerie.

La méthode des ratios semble être prédominante dans l'interprétation des documents comptables. La banque opère avec des normes de structure financière de rentabilité et d'exploitation propres de la maison et à sa politique de crédit. La banque s'intéresse aux facteurs liés à l'équilibre financier de l'entreprise, à savoir le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

En effet, l'analyse financière permet d'avoir une vision chiffrée à posteriori de l'évolution d'un organisme. Elle permet à la fois de mieux connaître ce dernier et de mieux évaluer ses atouts et ses faiblesses. Cette analyse permet d'évaluer un certain nombre de risques auxquels l'organisation pourrait se voir exposer.

Pour renseigner le dossier de crédit sur la situation financière de l'entreprise, l'exploitant réalise une analyse des états financiers de cette dernière portant sur les trois derniers exercices. Il exige de l'entreprise des états financiers certifiés afin de s'assurer que l'expert-comptable n'a pas formulé de réserves majeures. Toutefois pour celles ne disposant pas des états financiers certifiés, l'analyse n'est faite qu'à titre indicatif et ne représente pas un facteur décisif dans la décision d'octroi de crédit.

L'exploitant focalise son analyse sur le bilan, le compte de résultat, et un état prévisionnel sur la durée du crédit qui met en évidence les cash-flows futurs de l'entreprise. Il souligne obligatoirement les éléments suivants : l'évolution du chiffre d'affaires ; la profitabilité par une étude des soldes intermédiaires de gestion ; la structure du capital ; la liquidité de l'entreprise à partir des ratios de liquidité générale et de liquidité réduite ; le besoin en fonds de roulement ; les détails de l'endettement bancaire global et le ratio d'endettement ; les cash-flows prévisionnels.

En effet, l'exploitant effectue une étude de ces éléments en révélant les facteurs explicatifs de leur niveau ; dégradation, évolution ou stagnation sur les trois derniers exercices. Les préoccupations dominantes concernant la situation financière de l'entreprise sont la rentabilité de l'entreprise, son équilibre financier, sa capacité à supporter un crédit supplémentaire et celle à générer des flux.

Le retraitement de l'information comptable, précisément du bilan, vise ainsi à évaluer des grandeurs utiles. Le bilan peut être défini comme la situation patrimoniale de l'entreprise exprimée en terme :

- D'avoir et créances, c'est l'actif qui retrace donc l'emploi des ressources.
- De dettes, c'est le passif qui montre l'origine des ressources.

Il existe plusieurs présentations de bilan. Le bilan comptable est un document normalisé qui répond à des critères et des préoccupations plus juridique que financières, mais il existe d'autres présentations des bilans mieux adaptées à l'analyse financière tels que le bilan fonctionnel.

Le bilan fonctionnel est un bilan comptable modifié afin d'expliquer le fonctionnement de l'entreprise. Il permet une étude du financement de l'entreprise en faisant une distinction entre les cycles longs (investissement) et les cycles court (exploitation) [14]. Le bilan fonctionnel facilite l'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise. Cet outil permet de distinguer les emplois et les ressources stables ; des emplois et des ressources résultant du cycle d'exploitation.

Tableau 1. Présentation du bilan fonctionnel en grandes masses du système comptable OHADA

ACTIF	PASSIF
Actifs immobilisés : - Immobilisations incorporelles ; - Immobilisations corporelles ; - Immobilisations financières.	Ressources stables : - Fonds propres ; - Dettes financières.
Actif circulant : - Actif circulant d'exploitation ; - Actif circulant hors exploitation.	Passif circulant : - Dettes d'exploitation ; - Dettes hors exploitation.
Trésorerie actif	Trésorerie passif
Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif

La lecture du bilan fonctionnel permet d'apprécier la structure financière de l'entreprise, les besoins financiers et le type de ressources dont elle dispose, de déterminer les équilibres entre les différentes masses et ainsi de faciliter la prise de décision. Ainsi, le bilan fonctionnel permet de comparer trois notions fondamentales : le fonds de roulement, le besoin en

fonds de roulement et la trésorerie nette. A partir du bilan fonctionnel, la banque calcule facilement des ratios permettant des comparaisons en valeur relatives, notamment :

- Comparaison de l'évolution d'une entreprise dans le temps en comparant les ratios d'un exercice avec ceux des exercices précédents ;
- Comparaison des ratios d'une entreprise avec ceux des entreprises des mêmes secteurs d'activité.

Pour le cas échéant, on distingue ainsi :

1) Les ratios de structures

- ✓ **Ratio de couverture des emplois stables :**

$$\frac{\text{Ressources stables}}{\text{Emplois stables}}$$

Ce ratio devrait, dans la plupart des cas, être supérieur à 1.

- ✓ **Ratio de couverture de capitaux investis :**

$$\frac{\text{Ressources stables}}{\text{Emplois stables} + \text{BFR}}$$

Pour plus de prudence, les ressources stables devraient financer les emplois stables mais aussi le BFR.

- ✓ **Ratio d'autonomie financière ou capacité d'endettement :**

$$\frac{\text{Capitaux Propres}}{\text{Ressources stables}}$$

2) Les ratios d'activité ou de rotation

- ✓ **Poids du besoin en FR d'Exploitation sur le chiffre d'affaires**

Ce ratio exprime, en nombre de jours, le délai de rotation de l'ensemble du besoin. Il fournit un critère d'appréciation synthétique sur le poids global du besoin cyclique supporté par l'entreprise et il se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\text{BFRE} \times 360 \text{ jours}}{\text{CAHT}}$$

- ✓ **Délai de rotation des stocks :**

$$\frac{\text{Stocks moyens} \times 360 \text{ jours}}{\text{Coût d'achat de marchandises vendues}}$$

Une hausse du nombre de jours de stocks peut marquer une mauvaise gestion des stocks, une baisse de l'activité ou encore le développement de projet conséquents. Dans ces cas, ce ratio est à surveiller de près. Tout stock constitué est une immobilisation de ressources importantes et pas forcément utile. Plus le renouvellement des produits en stock est rapide, plus le bénéfice pour le vendeur est important car plus l'amortissement des frais fixes de stockage peut être réparti sur un plus grand nombre d'unités, le capital investi est ainsi rentabilisé plus vite.

- ✓ **Délai de crédit clients**

Ce ratio permet de mesurer le degré de liquidité des créances clients. En bonne gestion, la rotation des créances clients ne devrait pas être moins rapide que celle des dettes fournisseurs. Il est calculé à partir de cette formule :

$$\frac{\text{Créances clients} \times 360 \text{ jours}}{\text{CATTC}}$$

✓ Délai de crédit fournisseurs

Le ratio de crédit fournisseur exprime en nombre de jours d'achat, le délai moyen de paiement de l'entreprise à ses fournisseurs. Il est calculé de la manière suivante :

$$\frac{\text{Dettes fournisseurs} \times 360 \text{ jours}}{\text{Achats TTC}}$$

3 ANALYSE DES RESULTATS

3.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS AU NIVEAU DES DÉTERMINANTS D'OCTROI DE CRÉDIT

3.1.1 LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE DÉCISION D'OCTROI DE CRÉDIT

Les montants des crédits sollicités à la FBNBANK, sont pour la plupart dans les limites des pouvoirs d'approbation du comité interne de crédit. Nous allons donc nous appesantir sur le processus de décision au niveau local. Ce dernier est organisé en cinq étapes :

- Au cours de la première étape du processus de décision, le chargé d'affaire, instruit le dossier de crédit après l'avoir constitué. Il donne son avis sur le crédit sollicité et peut exhorter l'accord du comité interne de crédit à travers des recommandations.
- A la deuxième, le dossier est transmis au directeur de l'exploitation, qui donne un avis sur la demande de concours.
- Durant la troisième étape, le dossier est transmis à la direction des risques et attribué à un analyste. Ce dernier effectue une analyse risque sur la demande de concours, qui complètera le dossier de crédit, et émet également un avis.
- La quatrième étape désigne la soumission du dossier au directeur risque pour avis.
- La cinquième étape est la dernière du processus. A ce stade, le dossier de crédit est transmis au comité de crédit interne, composé de plusieurs membres et chargé de délibérer sur les dossiers de crédit. Il émet une décision finale sur la demande de crédit.

La prise de décision de la FBNBANK sur une demande de crédit d'une entreprise, se base sur les éléments d'informations contenus dans le dossier de crédit de cette dernière. A chaque étape du processus de décision, les différents avis des intervenants sont mentionnés dans le dossier de crédit. La décision est prise suivant un modèle hiérarchique et collégiale. En effet, la décision du Directeur « clientèle- entreprise » prime sur celle de l'exploitant tandis que celle du comité de crédit prime sur toutes les autres. Toutefois, au niveau du comité de crédit la décision est collégiale, autrement dit elle est collective et tient compte des avis de tous ses membres.

3.1.2 LES DÉTERMINANTS STRATÉGIQUES D'OCTROI DE CRÉDIT AUX PME

La préparation à la décision de crédit aux entreprises telle qu'indiquée par la politique de crédit écrite de la FBNBANK, ainsi que les pratiques internes y afférentes, révèlent d'autres déterminants d'octroi de crédit à cette clientèle. Ils apparaissent essentiellement dans la documentation de crédit exigée et les principes d'analyse de crédit.

3) Analyse de la structure financière

Il est question de mesurer le risque d'insolvabilité qui revient à évaluer la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations financières. Il est possible d'évaluer cette capacité à l'aide des ratios financiers. Il s'agit habituellement des ratios d'endettement, de liquidité et de couverture du fardeau de la dette.

Tableau 2. Ratios de décision prescrits par la FBN Bank

Ratios de décision	Formules	Normes
Autonomie Financière	(Capitaux propres / Total bilan) x 100	≥ 20%
Capacité de remboursement	Dettes financières / CAF	≤ 4
La rentabilité	Résultat net / CAHT	> 0
Liquidité générale	(AC+TA) / (PC+TP)	>1
Fonds de Roulement	Ressources stables-Actifs Immobilisés	Positif

Source : les Auteurs sur base de l'enquête sur terrain.

Il ressort de ce tableau de décision d'octroi de crédit de la FBNBANK que le ratio d'autonomie financière après analyse des états financiers doit être supérieurs ou égal à 20% ; celui de capacité de remboursement doit être inférieur ou égal à 4 % ; tandis que le ratio de la rentabilité doit être supérieur à zéro ; le ratio de liquidité générale doit être supérieur à 1 et le fonds de roulement doit être positif.

3.1.3 AUTRES DÉTERMINANTS D'OCTROI DE CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Nous présentons dans le tableau ci-dessous, les déterminants d'octroi de crédit aux entreprises.

Tableau 3. Synthèse des déterminants d'octroi de crédit aux entreprises

VARIABLES	LA PERSONNALITE DU DIRIGEANT
Variables de la personnalité du dirigeant ou du management	.Résultats obtenus à partir des performances récentes .Passé .Formation (diplômes obtenus) .Expérience professionnelle .Capacité d'adaptation à l'environnement .Moralité
	LA QUALITE DE GESTION
Variables de la qualité de gestion	.Existence / application outils de pilotage, de contrôle et de gestion
	LA SITUATION FINANCIERE
Variables de la situation financière	.Solvabilité Ratios de solvabilité .Niveau d'endettement Ratios d'endettement .Risque économique Analyse économique
	LA DUREE DE LA RELATION
Variables de la durée de la relation	.Volume confié .Nombre incidents de paiement .Respect limites précédemment accordées .Fréquence des impayés
	LES CARACTERISTIQUES DU CREDIT
Variables des caractéristiques du crédit	.Justification de la demande, besoin réel .Couverture du risque par évaluation de la garantie : garanties intrinsèques et extrinsèques .Concordance modalités du crédit et source de remboursement

Source : Nous-mêmes sur base des auteurs : [14] ; [15] ; [16] ; [17] ; [18] ; [19] ; [20] ; [21] ; [22].

Nous avons fait ressortir dans cette sous section les éléments essentiels sur lesquels les banques commerciales doivent fonder leurs décisions de crédit. Pour les apprécier la banque doit utiliser de façon générale l'analyse économique, l'analyse financière et l'analyse des caractéristiques du crédit. L'objectif final de l'évaluation de ces éléments est l'appréciation globale du risque encouru sur le financement sollicité.

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les déterminants d'octroi de crédit résultats relatifs à l'application des déterminants stratégiques par la FBNBANK.

Tableau 4. Résultats des déterminants stratégiques

DETERMINANT	CONSTAT	RESULTAT
LE MARCHÉ CIBLE	-Précision des activités de l'entreprise et visite de l'entreprise par le gestionnaire, demande de renseignements sur différents partenaires de l'entreprise (commerçant) ; -Etude de l'activité, la clientèle, les fournisseurs de l'entreprise par l'analyste risque ;	Respect de l'exclusion des entreprises dont les activités sont illicites ; délaissement des entreprises des secteurs de l'armement, des jeux de hasard et de l'alcool ;
LES CRITERES D'ACCEPTATION DU RISQUE	-Etablissement de fiche d'acceptation de risque pour chaque demande de concours ; -Vérification par l'analyste risque de la conformité des différents critères présentés par le chargé d'affaire ;	Respect des critères d'acceptation du risque ;
LES LIMITES DE PORTEFEUILLE	-L'information sur la part de financement allouée à chaque secteur d'activité dans le portefeuille, n'est pas présentée de manière récurrente aux différents intervenants dans le processus de décision d'octroi de crédit.	Risque de non-respect de la limite de financement à un secteur d'activité donné ;
	-L'information sur l'évolution de la part des crédits à court terme dans le portefeuille, n'est pas présentée de manière récurrente aux différents agents de crédits.	Risque de non-respect de la limite de financement par durée.

Source : Nous-mêmes après enquête sur terrain

Après les déterminants stratégiques, nous avons identifié d'autres que la FBNBANK utilise dont les résultats sont présentés dans le tableau repris ci-dessous :

Tableau 5. Résultats des autres déterminants

DETERMINANT	CONSTAT	RESULTAT
Le management	-Présentation, évaluation et analyse du management, suivant le même canevas, effectués par le Business Manager dans tout dossier de crédit à cause de la documentation de crédit exigée ; -Contre analyse de l'analyste crédit sur le management pour tout dossier de crédit ; -Revue des risques du management par l'analyste crédit ;	Toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ;
Le marché	-Analyse du marché effectuée de manière systématique pour tout dossier de crédit, et suivant le même canevas par le chargé d'affaire ; -Contre analyse de l'analyste de crédit sur le marché pour tout dossier de crédit ; - La part du marché couverte par le client (commerçant) ; -Revue des risques du marché par l'analyste crédit ;	Toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ;
Les fournisseurs et clients	-Présentation de la relation entre les fournisseurs, les clients et l'entreprise, effectuée de manière systématique par le Business Manager, pour tout dossier de crédit et suivant le même canevas ; -Contre analyse de l'analyste crédit sur la relation, la qualité des fournisseurs et clients de l'entreprise pour tout dossier de crédit ; -Revue des risques fournisseurs et clients par l'analyste crédit ; -Connaitre les principaux fournisseurs et clients (partenaires) de l'entreprise ; - Connaitre les sources d'approvisionnement de l'entreprise ; - Connaitre l'origine de fonds et de patrimoine de l'entreprise ;	Toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ;
Les caractéristiques de la transaction de crédit	-Présentation adéquation entre le crédit sollicité et le besoin réel par le chargé de compte pour tout dossier de crédit suivant le même canevas ; -Adéquation vérifiée par l'analyste crédit pour tout dossier de crédit ; -Retour dossier de crédit au chargé de compte pour réaménagement des lignes sollicitées dans le cas de non adéquation ; - Respect de la destination de crédit.	Toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ; influence de premier ordre ;

	-Présentation modalités de crédit sollicités, et source de remboursement par le chargé d'affaire pour tout dossier de crédit, et suivant le même canevas ; - Analyse adéquation source de remboursement et modalités du crédit sollicités, effectuée par l'analyste crédit ; -Retour dossier de crédit au chargé d'affaire pour réaménagement des modalités de crédit ou présentation d'une autre source de remboursement dans le cas de non adéquation ;	Toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ; influence de premier ordre ;
La situation financière	-Toujours centrée sur les points clés que sont la rentabilité de l'entreprise, son équilibre financier, sa capacité à supporter un crédit supplémentaire et celle à générer des flux pour tout dossier de crédit ; -Analyse financière suivant le même canevas pour toutes les entreprises disposant d'états financiers ; -Analyse sommaire de la situation financière d'entreprise ne disposant pas d'états financiers à partir de reconstitution des charges et des ventes, pour estimation des recettes ;	Toujours pris en compte pour les entreprises disposant ou non d'états financiers, certifiés ou non certifiés par les cabinets agréés, par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ;
La notation	-Notation effectuée pour toutes les entreprises disposant d'états financiers sur deux ou trois années, par l'analyste crédit ; -Pratique de la notation interne récente ; -Pas de note discriminante pour l'octroi de crédit ;	
Le risque	-Mise en évidence des principaux risques identifiés et de leur impact potentiel sur le remboursement du crédit, effectuée par le chargé d'affaire pour tout dossier de crédit ; -Présentation des garanties proposées, des méthodes d'évaluation, de leur valeur et des taux de couverture du crédit, effectués par le chargé d'affaire, pour tout dossier de crédit ; -Contre analyse de l'analyste risque des risques potentiels ; -Contre analyse des garanties proposées, et des taux de couvertures par l'analyste risque sur le conseil de la direction juridique ;	Toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit ; influence de premier ordre dans la décision de crédit ;

Source : Les auteurs sur base de l'enquête du terrain

Après avoir identifié des déterminants d'octroi de crédit de la FBNBANK et leur analyse, nous avons constaté que les éléments essentiels sur lesquels la banque fonde sa décision sont stratégiques : marché cible, critères d'acceptation du portefeuille, limites du portefeuille ; qualitatifs : le marché, le management, les fournisseurs et clients, l'historique, les caractéristiques du crédit ; quantitatifs : la situation financière, ou à la fois quantitatif et qualitatif : la notation. Ces déterminants qualitatifs et quantitatifs permettent d'appréhender et d'évaluer le risque qui est l'élément le plus décisif dans l'octroi de crédit.

3.2 CONSTATS

Cette section reprend les résultats obtenus. A ce propos, il convient de mentionner ce qui suit :

- ✓ **Le respect de l'exclusion des entreprises dont les activités sont illicites** : La lutte contre la criminalité financière transactionnelle notamment le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, étant au centre des préoccupations des pays membres de l'union africaine et des autorités de régulation ; le financement d'entreprises menant des activités dans ce sens exposerait la banque à des sanctions pénales représentant un risque pour la continuité de son exploitation. De façon générale, le financement d'entreprises ayant des activités illicites exposerait la banque à des sanctions pénales.
- ✓ **Le délaissement des entreprises des secteurs de l'armement, des jeux de hasard et de l'alcool** : Le secteur de l'armement contribue certes à la sécurité et à la défense des populations, mais présente des risques de financement d'activités illégales ou controversées ; certaines armes sont en effet controversées et d'autres dites sensibles. Le secteur de l'armement nécessite donc une véritable expertise sur les activités de l'armement, une connaissance du cadre réglementaire portant sur ce secteur et une politique de crédit adaptée. Les financements des secteurs des jeux de hasard et de l'alcool, nécessitent également des expertises données, et peuvent ne pas être privilégié par souci d'éthique.

- ✓ **Le respect des critères d'acceptation du risque** : Etant donné que tout crédit constitue une prise de risque, le respect de critères préétablis d'acceptation du risque, témoigne d'une prise de risques en toutes connaissances de cause, jugé acceptable à partir du respect des critères.
- ✓ **Le risque de non-respect de la limite de financement à un secteur d'activité donné** : La limite de financement des différents secteurs d'activité présents dans le portefeuille, à un taux donné, permet de diversifier le risque, de le diluer, afin de prémunir la banque contre des troubles touchant un secteur d'activité financé. Le non-respect de cette limite augmenterait donc l'exposition de la banque au risque de crédit.
- ✓ **Le risque de non-respect de la limite de financement par durée** : La limite de financement par durée ; les crédits à moyen et long terme doivent être inférieur ou égal à 20% du portefeuille, cela permet de garantir la liquidité de la banque et réduire son exposition au risque de crédit car les financements à moyen et long terme sont par nature plus risqués. Le non-respect de cette limite augmenterait donc l'exposition de la banque au risque de crédit.
- ✓ **Le management toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit** : Le management est une composante influente de la réussite de l'entreprise, son avenir et sa capacité à tenir ses engagements. Sa prise en compte est donc nécessaire à une bonne évaluation du risque de défaillance de l'entreprise. Bien que toujours pris en compte dans le processus de décision d'octroi de crédit par les intervenants, le management est évalué de façon laxiste sans actualisation des informations pour les entreprises sollicitant des renouvellements de lignes de crédits. Les évaluations des années précédentes sont le plus souvent repris telles quelles. En outre, la banque ne considère pas le critère de résultats du dirigeant obtenus à partir de performances récentes dans son évaluation de l'équipe dirigeante ; composante du déterminant management à son niveau.
- ✓ **Le marché toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit** : Aucun des auteurs de notre revue de littérature ne met en avant le marché comme déterminant dans la décision d'octroi de crédit. Cependant, nous trouvons pertinent que la banque en tienne compte car cet élément est garant des débouchés du crédit, il permet de se prémunir contre le risque systémique sur un marché. De plus, le marché est abordé sous tous les points essentiels permettant d'entrevoir les débouchés du crédit, la survenance de risque de marché et de risque systémique.
- ✓ **Les fournisseurs et clients toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit** : Les fournisseurs, clients de l'entreprise sont abordés sur leurs aspects essentiels.
- ✓ **L'influence de premier ordre de l'historique sur la décision d'octroi de crédit, dans le cadre de renouvellement de ligne** : Pour les entreprises sollicitant des renouvellements de lignes l'historique de la relation est l'élément décisif, les autres déterminants autres que ceux stratégiques ne sont pas revus avec attention. Ceci rejoint la revue de littérature mais limite l'appréciation du risque de crédit de l'entreprise.
- ✓ **L'historique toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit** : La prise en compte de l'historique de l'entreprise avec la banque est l'aspect indispensable et pertinent au regard de la revue de littérature pour la décision d'octroi de crédit. Elle est analysée par la banque sous tous les points essentiels préconisés par les auteurs de la revue de littérature.
- ✓ **Les caractéristiques de la transaction de crédit toujours pris en compte par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit** : La prise en compte des caractéristiques de la transaction de crédit de l'entreprise avec la banque est un aspect indispensable et pertinent au regard de la revue de littérature pour la décision d'octroi de crédit.
- ✓ **L'influence de premier ordre de l'adéquation entre le crédit sollicité et le besoin réel** : L'influence de l'adéquation entre le crédit sollicité et le besoin de l'entreprise sur la décision d'octroi de crédit est justifiée par les conséquences d'un détournement du crédit de son objet initial, sur la capacité de remboursement de l'entreprise. En effet, une inadéquation entre ces éléments, constitue l'une des premières entraves à la capacité de remboursement de l'entreprise alors qu'elle peut être gérée et maîtrisée par la banque.
- ✓ **L'influence de premier ordre de l'adéquation entre les modalités de crédit et la source de remboursement** : L'influence de l'adéquation entre les modalités de crédit et la source de remboursement de l'entreprise sur la décision d'octroi de crédit, est justifiée par les conséquences d'une source de remboursement inadaptée au montant des échéances et la durée du crédit. En effet, une inadéquation entre ces éléments, constitue l'une des premières entraves à la capacité de remboursement de l'entreprise alors qu'elle peut être gérée et évitée par une bonne structuration du crédit par la banque.
- ✓ **La situation financière toujours pris en compte pour les entreprises disposant ou non d'états financiers, non certifiés ou certifiés par les cabinets agréés, par les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit** : La prise en compte des états financiers non certifiés ou certifiés par des cabinets non agréés présente un risque élevé de mauvaise appréciation de la situation financière de l'entreprise et donc du risque de crédit.

- ✓ **Le risque toujours pris en compte du risque par les intervenants du processus** : Le risque est l'élément au centre de l'analyse et l'évaluation des différents déterminants cités, son appréciation de façon succincte est donc positive.

4 CONCLUSION

La problématique de cette étude a tourné autour des questions suivantes : Quels sont les facteurs qui interviennent dans la décision d'accorder un crédit aux commerçants par la FBNBANK ? Sur quoi repose l'analyse des déterminants d'octroi de crédit bancaire de la FBNBANK aux commerçants ? Et Comment la FBNBANK doit-elle gérer le risque inhérent aux crédits destinés aux commerçants ?

En guise de réponses provisoires aux questions soulevées ci-haut, nous avons estimé que le montage d'un bon dossier de crédit, l'apport des garanties exigées et le remboursement de crédit faciliteraient la décision du banquier et augmenteraient la chance d'accéder au crédit. L'analyse des déterminants reposerait essentiellement sur la fiabilité des informations financières fournies par le commerçant ou sur sa solvabilité et la FBNBANK doit améliorer les déterminants d'octroi de crédit aux commerçants afin de limiter les risques.

Après analyse des données, nous avons abouti aux résultats selon lesquels la FBNBANK après avoir reçu la lettre de demande de crédit du client, procède immédiatement au montage du dossier. Ceci facilite la prise de décision telle que l'analyse du bilan, le compte de résultat, l'étude de liquidité de l'entreprise et l'analyse de l'équilibre financier. Nous pouvons ajouter que les déterminants de la FBNBANK permettent aussi bien d'évaluer le risque économique de l'entreprise que le risque de la transaction de crédit sollicité. Ils permettent donc de prendre une décision de crédit en minimisant le risque par des dispositions bien établies.

L'enjeu d'une gestion du risque de crédit aux entreprises, conduit les banques à adopter des déterminants dans leur décision d'octroi de crédit, qu'elles jugent pertinents. Dans le cas de la FBNBANK, les déterminants d'octroi de crédit sont véhiculés par la politique de crédit, et leur application est exigée auprès de tous les intervenants du processus de décision d'octroi de crédit. La description des déterminants d'octroi de crédit à la FBNBANK nous a permis d'obtenir les résultats relatifs à leur prise en considération par les intervenants dans la décision d'octroi de crédit, pour la formulation de leur avis et la décision finale. L'analyse des déterminants a permis de déceler quelques faiblesses au regard desquelles il a été formulé des recommandations et de comprendre que l'efficacité de déterminants est également dépendante de la véracité des informations collectées sur l'entreprise.

Il est souhaitable que la FBNBANK accorde le crédit aux commerçants sur base de documents authentiques et certifiés ; avoir une forte asymétrie d'informations sur les demandeurs de crédits et faire le suivi de l'affectation des crédits octroyés ; fonder la décision d'octroi de crédit aux commerçants sur des critères bien définis et pertinents pour éviter la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit de la banque ; une baisse des ressources de financement ; une baisse de la rentabilité et un accroissement des provisions pour créances douteuses de la FBNBANK. D'une manière générale, l'amélioration dans l'application des déterminants pour lesquels nous avons relevé des insuffisances, ne pourrait se faire que si certaines dispositions sont prises et mises en œuvre au sein de la banque.

Nous recommandons donc à la FBNBANK :

➤ **Au niveau du marché cible :**

La FBNBANK doit définir certes les secteurs d'activités qu'elle exclut et qu'elle évite, mais devrait définir de façon explicite les secteurs d'activité à privilégier en fonction de l'évolution de l'économie de la République Démocratique du Congo en générale et de Kisangani, capital de la Province de la TSHOPO en particulier.

➤ **Au niveau des limites du portefeuille**

La banque pourrait véhiculer l'information sur le respect des différentes limites de concentration périodiquement auprès des intervenants dans la décision d'octroi de crédit.

➤ **Au niveau du management**

La FBNBANK pourrait sensibiliser les intervenants sur l'actualisation des informations et de l'évaluation du management des commerçants déjà en relation avec banque.

➤ **Au niveau de la situation financière**

La banque ne devrait pas effectuer l'analyse de la situation financière d'un commerçant à partir d'états financiers non certifiés par un expert-comptable, c'est dans le but de réduire le risque d'une appréciation erronée de la qualité de l'activité à

financer ou de l'entreprise. En outre, la FBNBANK pourrait faire des visites auprès de toutes les entreprises ne disposant pas d'états financiers certifiés, afin de collecter des données comptables ou bancaires permettant de reconstituer ses données financières plus réalistes.

➤ Au niveau de la notation

La banque pourrait préciser des notes discriminantes pour lesquelles le commerçant ne puisse être financé, car la notation prend en considération tous les déterminants hormis les déterminants stratégiques.

Les déterminants de crédit d'ordre stratégique que sont le marché cible, les critères d'acceptation du risque, les limites de portefeuille, s'inscrivent dans le cadre d'une gestion du risque optimale. En outre, pour le marché, les fournisseurs et clients, l'historique et les caractéristiques du crédit, leur appréciation est basée sur des variables pertinentes au regard de la revue de littérature, mais il est nécessaire que les données collectées par l'exploitant et confirmées par le Comité Interne de Crédit et d'autres sources, soient réalistes.

En définitive, les déterminants d'octroi de crédit aux commerçants sont un aspect essentiel de la gestion du risque de crédit à cette clientèle. Ils doivent être définis par la banque en tenant compte de l'origine du risque de crédit ainsi que leur mise en œuvre, et constituer un standard commun pour les différents intervenants de la décision de crédit afin de permettre une bonne appréciation du risque de crédit.

REFERENCES

- [1] FIKILY HERI MAMBO, *Cours de comptabilité bancaire* (inédit), G3 comptabilité, ISC-KIS, 2013-2014
- [2] KIAYIMA KITENGIE, J., *Problématique de l'accès aux crédits octroyés par les banques commerciales aux commerçants de Kisangani de 2012 à 2016. Cas des agences : BCDC, TMB, RAWBANK et FBNBANK* (inédit), Mémoire de Licence en Comptabilité, ISC-KIS, 2016-2017.
- [3] ROBERT, P., & allii, *Dictionnaire Micro Robert*, Paris : Robert, 1987, p.98
- [4] ABRIAL, P.P., *Etude économiques : du crédit et des institutions de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien être des classes peu aisées*, Paris, Guillaumin, 1863, p.186
- [5] BARRE, R., *Economie politique*, Paris : P.U.F., 2005, P.58
- [6] http://fr.wikipedia.org/wiki/Crédit_D'exploitation..., consulté le 13/03/2017 à 10h05'
- [7] SUAVET, T., *Dictionnaire économique et social*, 4^{ème} Edition, 12 avenue, Paris : Rosalie, 1962, P.43
- [8] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque>
- [9] Actufinance.fr, publié le jeudi 15 janvier 2015 10 :43 par Meilleurtaux.com
- [10] OHADA, *Traité et Actes Uniformes Commentés et Annotés*, 4eme édition, Paris : Juriscope, 2012, p. 1345
- [11] PAUWELS, M., *Principes d'Economie Commerciale et de Comptabilité*, 4^{ème} édition, Bruxelles : DE BOECK, 1960, P.44
- [12] KABONGO KANDA, *Cours d'analyse des états financiers*, inédit, G3 comptabilité, ISC KIS, 2016-2017
- [13] FBNBANK, *Livre de politique d'octroi de crédit de la FBNBANK*, 2012
- [14] BLOY, E. et CHANEL-REYNAUD, G., *La banque et le risque PME*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2001
- [15] PAPIN, R., *Création d'Entreprise*, in Encyclopédie de Gestion, sous la direction de Simon, Y. et Joffre, P., 2ème édition, Economica, Paris, Tome 1, 1997
- [16] LUKWEBO BAHATI, M., *Les banques africaines face aux défis de la mondialisation économique: analyse prospective du ratio prudentiel en République Démocratique du Congo*, Editions L'Harmattan, Paris, 2012
- [17] EBONDO WA MANDZILLA, E., *La gouvernance de l'entreprise: une approche par l'audit et le contrôle interne*, l'Harmattan, Paris, 2005
- [18] LEHNERS, J.P. et SHULLER, G., *Endettement, marginalité, pauvreté : Quels financement et refinancement du Tiers-Monde ?*, Caritas Luxembourg, Luxembourg, 2001
- [19] VERNIER, E. et FLAMENT, S., *la personnalité du créateur d'entreprise, Facteur déterminant dans l'octroi d'un prêt*, Revue Banque Stratégie n° 220, 2004, 45 p.
- [20] SARDI, A., *Audit et contrôle interne bancaires*, Edition AFGES, Paris, 2002
- [21] GADHOUM, Y., GUEYIE, J.P. et SIALA KARIM, M., *La décision de crédit*, La Revue des Sciences de Gestion, 2/2007, p.177-183.
- [22] CABANE, P., *L'essentiel de la finance*, Editions d'Organisation, 2ème édition, Paris, 2008.